

# Cas de conseil

## Réduire les charges de fertilisation



Les prix des engrais connaissent de fortes hausses depuis le début de l'année. Pour faire face à ce phénomène, **Avenir Conseil Élevage propose un service de conseil en fertilisation.** Celui-ci permet d'ajuster les apports organiques aux besoins de chaque parcelle et d'optimiser le choix des engrais minéraux. Au final, **les économies d'engrais peuvent être significatives...**

En janvier 2021, M. Leroy a fait appel à Avenir Conseil Élevage pour faire le point sur ses pratiques de fertilisation. Eleveur de 45 vaches laitières dans les Flandres, il cultive des fourrages, maïs et prairies permanentes, ainsi que du blé et des betteraves sucrières en cultures de vente.

Lors de son intervention, Jean-Guy Siraux, conseiller Ferti - Agronomie, définit les besoins NPK des différentes cultures. Les résultats sont ensuite croisés avec l'ensemble des documents et données disponibles (analyses de sol, reliquats azotés) afin d'obtenir des indications sur le type de sol, sa fertilité et ses éventuelles carences.

### Besoins en PK sur une rotation de 4 ans (ferme Leroy)

Rotation de l'éleveur	P205 (unités)	K20 (unités)
Betteraves sucrières	60	170
Blé	75	135
Maïs ensilage	80	200
Blé	75	135
<b>TOTAL</b>	<b>290</b>	<b>640</b>

Chez M. Leroy, une partie des besoins est couverte par l'apport d'effluents d'élevage. Une évaluation des volumes à épandre est réalisée en s'appuyant sur l'expérience de l'éleveur, sur les effectifs présents et une analyse d'effluents. Le fumier est ensuite réparti de manière optimale sur le parcellaire en choisissant la période et les conditions idéales d'épandage.

### Apports PK des matières organiques sur une rotation de 4 ans/ha (ferme Leroy)

MO	P205 (unités)	K20 (unités)
Fumier de bovins	115	315
Fumier de bovins	115	315
<b>TOTAL</b>	<b>290</b>	<b>630</b>

Avec deux apports de fumier de bovins sur la rotation, les besoins en potasse sont couverts mais il reste un déficit en phosphore. Sur cette base, les pratiques de M. Leroy ont été adaptées. Il avait pour habitude d'apporter un engrais composé NPK de type 15-7-15 avant le semis de ses maïs. Le choix se portera désormais sur un apport de phosphore sur la ligne lors du semis complété par un apport d'ammonitrate 27.

AVANT (/ha)	APRÈS (/ha)
1000 kg 15.7.15 à 333 €/T	470 kg d'ammonitrate 27 à 235 €/T 130 kg 18/46 sur la ligne à 400 €/T
<b>Coût total/ha = 333 €</b>	<b>Coût total/ha = 162 € + 28 € (surcoût semis) = 190 €</b>

L'économie d'engrais minéraux réalisée sur les 15 hectares de maïs ensilage de M. Leroy est de 2145 €/an pour une prestation facturée 250 € par ACE. Un tour de plaine réalisé au mois de juillet dans les parcelles de maïs a permis de conforter l'éleveur dans ses choix.

L'hiver est la bonne saison pour effectuer le calcul des besoins en fertilisation et réaliser le plan prévisionnel de fumure NPK. C'est l'occasion de faire le point sur les habitudes de fertilisation de vos fourrages et de vos cultures de ventes avec le service Conseil Ferti d'Avenir Conseil Élevage.

CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE

Avec Cerfrance, Choisissez votre orientation !

Les experts Cerfrance ont distingué 4 orientations stratégiques efficaces pour bâtir une exploitation pérenne. Découvrez-les par filière en scannant le QR Code ci-contre.

CERFRANCE entreprendre, ensemble [www.cerfrance.fr](http://www.cerfrance.fr)

**AGRI SANTERRE**

**MATÉRIELS D'ÉLEVAGE**

CANAPPEVILLE CFA - CENTRE DE FORMATION EN ÉLEVAGE

BTS PA / CS lait / BPREA / BPA

PRATIQUE SUR NOTRE FERME alimentation, insémination, échographie, soins, robot de traite, parage

27400 Canappeville - 02.32.50.51.71 [www.cfa-cpse-canappeville.fr](http://www.cfa-cpse-canappeville.fr)

CFPPA-UFA DU NORD APPRENTISSAGE/FORMATION CONTINUE LE QUESNOY

FORMATIONS ÉLEVAGE LAITIER TRANSFORMATION COMMERCIALISATION DE PRODUITS LAITIERS CAP/BP REA/POST BAC (CS)

Renseignements : 03 27 20 07 46 [cfa.le-quesnoy@educagri.fr](mailto:cfa.le-quesnoy@educagri.fr) [www.wagnonville.fr](http://www.wagnonville.fr)

Avenir CONSEIL ÉLEVAGE

CS 50341 59400 CAMBRAI  
Tél. : 03 27 72 66 66  
Fax : 03 27 72 87 87  
contact@a-cel.fr  
[www.avenir-conseil-elevage.fr](http://www.avenir-conseil-elevage.fr)

Avenir CONSEIL ÉLEVAGE

# INTERFACE

La lettre d'information d'AVENIR CONSEIL ÉLEVAGE

OCTOBRE 2021

## ÉDITORIAL



### REBONDIR SUITE AUX PÉRIPIÉTIES DE L'ÉTÉ

Nous venons tous de vivre les péripiéties de l'été 2021, qui ont retardé de manière exceptionnelle les moissons et mis notre patience et notre énergie à rude épreuve !

Aujourd'hui, nous devons faire face aux derniers fauchages, à la rentrée des pailles, à l'implantation des colzas et des SIE, et à la récolte des maïs qui arrive à grands pas.

Heureusement, les fourrages sont au rendez-vous en quantité et avec du potentiel, même s'il faut veiller à leur qualité en faisant par exemple appel au service d'analyses AGRINIR d'ACE.

Face aux fortes fluctuations de notre contexte annuel, aux prix élevés des céréales et du soja, sans oublier la question de la disponibilité des pulpes, les conseillers d'ACE, avec leur expérience, ont toute leur place dans nos élevages pour nous aider à optimiser nos

ratons en gérant judicieusement la situation afin d'éviter toute dérive. Plus que jamais, il importe de ne pas rester isolé. L'équipe d'ACE est sur le pont pour nous aider.

Les administrateurs sont là aussi, à votre écoute, interpellez-nous et faites nous connaître vos attentes. Je vous souhaite à tous bon courage, **une bonne récolte de maïs et un accompagnement conseil performant !**

Isabelle MARLOT  
Vice-Présidente d'Avenir Conseil Elevage

## zoom

### Un service pour vos demandes de permis de construire



Le dépôt d'un Permis de Construire est obligatoire pour toute extension de bâtiment ou projet de construction de plus de 20 m². Pour la réalisation d'une fumière non couverte ou d'un silo, avec des parois inférieures à 2 m de hauteur, une déclaration préalable est suffisante. C'est également le cas lors d'une modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant (panneaux solaires, changement de bardage, création d'ouverture...).

#### Avec ou sans architecte

Le recours à un architecte est obligatoire pour toute demande de permis de construire de plus de 800 m² de surface, à construire ou cumulée avec l'existant, quel que soit le statut de l'exploitation.

#### Le service Bâtiment peut vous aider dans vos démarches

L'équipe Bâtiment peut réaliser l'ensemble de ces documents. Un conseiller intervient sur place pour localiser l'implantation du projet, réaliser les plans, vérifier la conformité par rapport aux installations classées et à la défense incendie, et collecter tous les éléments nécessaires au bon déroulement des démarches administratives.

Suite à cela, il vous remet les documents à déposer en mairie et vous accompagne tout au long de la procédure d'instruction (demande de pièces complémentaires...).

**En réalisant vos démarches avec ACE, vous restez libre pour négocier vos devis. Il n'y a pas d'engagement de commande de bâtiment, condition exigée pour l'éligibilité de toute demande de subvention (pas de bon de commande signé, ni d'arrhes versés).**

## l'agenda

- À partir de novembre **3 formations Accompagnement Humain :**
  - "Recruter : ça se prépare"
  - "Manager au quotidien"
  - "Travailler à plusieurs"
- De janvier à février 2022 **Hivernales d'Avenir Conseil Élevage** sur le thème « Piloter son entreprise d'élevage dans un monde en mouvement »

# Vos génisses sont-elles rentables ?

Les charges liées à l'élevage des génisses ont un impact non négligeable sur le résultat économique d'un élevage laitier. Pour autant, elles sont qualifiées, à juste titre, d'investissement nécessaire pour l'avenir du troupeau. Comme toute charge et tout investissement, les génisses ont un seuil de rentabilité. Celui-ci est avant tout dépendant de la conduite d'élevage des génisses, puis de la longévité de carrière des vaches.

Sur la dernière campagne de calcul de Marges Brutes, les frais liés à l'élevage des génisses s'élèvent à 30 €/1 000 l, soit plus de 26 700 € par an pour un élevage moyen. Devant un tel investissement, la question de la rentabilité est justifiée, d'autant que la main-d'œuvre et la place dans les bâtiments ne sont pas intégrées alors que ce sont deux facteurs souvent limitants dans les élevages.

Il est manifeste qu'un âge au vêlage élevé risque d'entamer le bénéfice de l'investissement lié aux génisses. Plus une génisse a son premier veau tard, plus elle doit vieillir pour « rembourser » sa croissance.



Une étude menée par Valacta, organisme chargé du contrôle des performances laitières au Canada, donne un aperçu chiffré de cette logique : **dans les conditions de l'étude**, une génisse qui vêle à plus de 30 mois n'est jamais rentable.

Certes, les paramètres des élevages français sont différents, mais la conclusion serait identique : **faire vêler jeune favorise un retour sur investissement rapide.**

## L'âge au vêlage

Pour limiter les jours improductifs et donc faire vêler plus tôt, il est **essentiel d'assurer la bonne croissance des animaux** dès les premiers jours de vie afin d'atteindre 200 kg à 6 mois, le poids idéal commun quel que soit l'objectif d'âge au vêlage. Le meilleur moyen d'y parvenir est de **suivre régulièrement l'évolution du poids des animaux en les pesant**. Les courbes individuelles de croissance sont indispensables pour valider les GMQ, ajuster les rations et détecter les phases d'élevage à améliorer. Les résultats démontrent une nette amélioration chez les éleveurs qui

réalisent un suivi de croissance. Tout d'abord, la mortalité des génisses est inférieure de 4 à 5 points à la moyenne ACE (13,2% contre 17,6% en 2020-2021) et surtout les génisses vêlent 4 à 5 mois plus tôt.

## Age au vêlage (en mois) des génisses nées en 2017, 2018 et 2019

	2017	2018	2019
Élevages avec suivi de croissance génisses	26,7	25,8	24,9
Élevages sans suivi de croissance génisses	30,3	30,1	29,7

D'un point de vue économique, un vêlage tardif entraîne une augmentation de la surface fourragère nécessaire à l'alimentation. De sa naissance à son premier veau, une génisse qui vêle à 24,9 mois représente 1 équivalent vache à nourrir et 1,4 équivalent vache si elle vêle à 29,7 mois.

## Des vaches saines

La différence d'âge au vêlage représente près de 150 jours improductifs qui ne seront jamais rattrapés sur la carrière de l'animal. En moyenne et selon les données du premier comptage cellulaire individuel, les génisses issues des élevages avec un suivi de croissance ont davantage de chance de faire une carrière longue. Cette réalité avait été démontrée par l'équipe Qualité du lait d'Avenir Conseil Élevage, lors des Hivernales 2017. Les conseillers expliquaient, entre autres, qu'un premier comptage cellulaire inférieur à 100 000 cellules est le signe que la mamelle ne présente aucune infection. Et, au regard des données de qualité du lait et de croissance des génisses disponibles, **l'amélioration du suivi des génisses favorise la qualité de la mamelle des primipares.**



## Qualité du lait et suivi de croissance des génisses

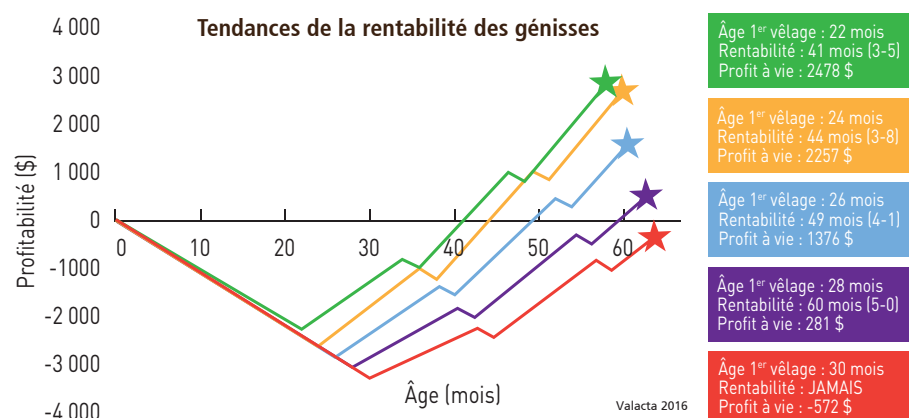
	Élevages avec suivi de croissance génisses	Élevages sans suivi de croissance génisses
% de primipares < 100 000 cellules au 1 <sup>er</sup> cci en 2020-2021	67 %	61 %

cci = comptage cellulaire individuel

Enfin, le suivi de la croissance des génisses participe aussi très certainement aux meilleurs résultats de reproduction. Les génisses moins infectées et en meilleur état métabolique (+2,3% au niveau des corps cétoniques en 2020-2021 pour les élevages avec suivi de croissance génisses) ont plus de facilité à être fécondées. La différence d'IVV est quasi systématiquement de 10 jours d'année en année.

**Moins de mortalité, gains importants de production de lait par jour de vie et meilleure reproduction, les intérêts de suivre de près l'élevage des génisses sont nombreux. Intégrer le suivi de croissance aux charges économiques liées aux génisses revient en quelque sorte à souscrire l'assurance d'un bon retour sur investissement.**

Olivier LEBLEU,  
Conseiller spécialisé Génisses



## Découvrez le GEA DairyRobot R9500

Contactez votre distributeur pour un devis, une visite :

80	DLS ELEVAGE	- Poulainville	03 22 44 85 98
59	Ets HENRELLE	- Landrecies	03 27 77 37 46
59	Ets NOTTEAU	- Quesnoy s/ Deule	03 20 68 16 87
59	Sas MAES	- Thiennes	03 28 43 61 61
62	FLAMENT ELEVAGE	- Montreuil s/ Mer	03 21 81 00 93

GEA engineering for a better world



## SUEUR Construction Bois

6, route de Haute-Avesnes  
62144 ACQ  
Tél : 03 21 59 05 40  
www.sueur-construction-bois.fr  
sueurconstructionbois@orange.fr  
SAS SUEUR - Capital 400 000 € - RCS 384 720 850 000 - TVA FR11 384 720 850

## www.ambroisedebuire.com

Ambroise  
**DEBUIRE**  
Agence Commerciale  
Travailler ensemble

06.85.95.68.80  
Ambroise.debuire@hep.fr  
98, rue Neuve  
62161 AGNEZ LES DUISANS

**HANGARS  
MAÇONNERIE  
FOSSES  
SILOS sur  
www.tbeton.fr**